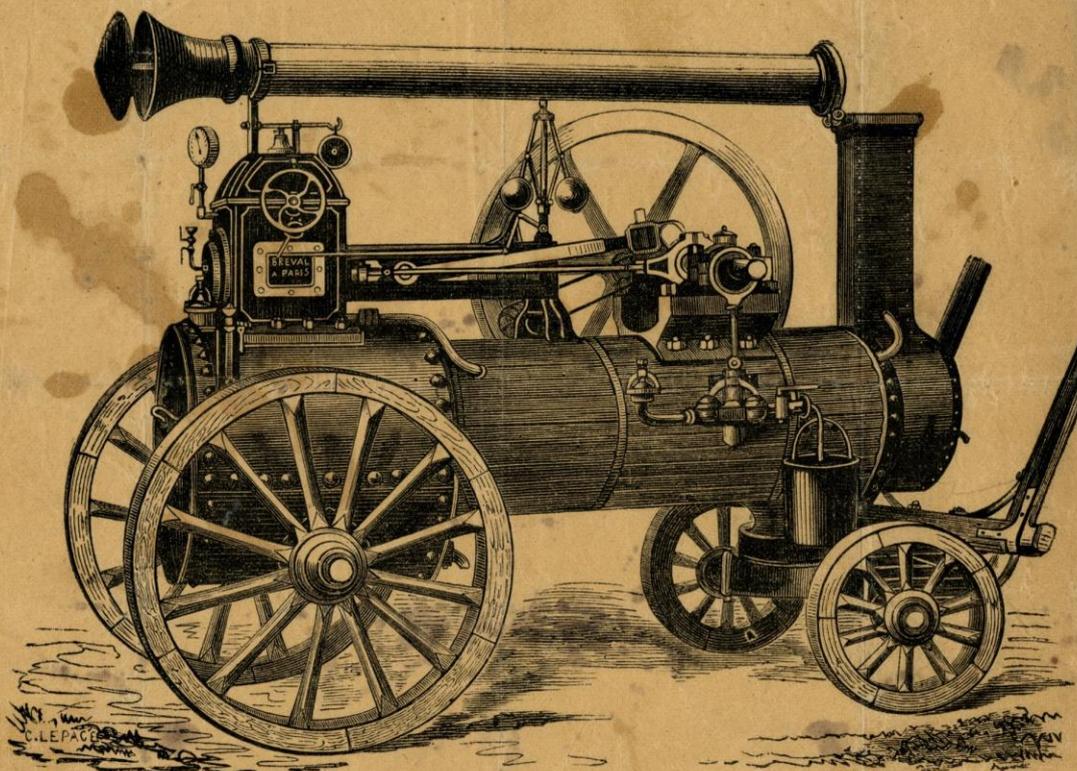


Publicité pour les machines à vapeur de Louis Bréval – Dossier de demande d'autorisation préfectorale pour l'exploitation d'une machine à vapeur à Bannost (Cote : 5MP7)



MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, SYSTEME BREVAL.

ATELIERS DE CONSTRUCTION  
DE  
**MACHINES A VAPEUR**  
FIXES, LOCOMOBILES ET PORTATIVES  
DE L. BREVAL

*20, rue Chastillon, à Paris.*

Cette machine présente certaines dispositions qui lui ont gagné la faveur des cultivateurs. D'abord l'élévation qu'elle a sur son train en facilite le service dans les plus mauvais chemins. Grâce à cette combinaison, les roues passent sous le corps de la chaudière de façon à pouvoir tourner avec l'appareil aussi aisément qu'avec une voiture ordinaire. La pompe alimentaire, et généralement toutes les pièces dont le maniement est utile et fréquent pendant la marche de la machine, sont complètement à la portée de la main du conducteur.

La facilité avec laquelle on peut démonter les roues, le procédé simple et solide qui fixe la cheminée au moyen d'un collier en fer de deux pièces sur le dôme de vapeur, en un mot l'ensemble de sa disposition, constitue une machine simple, facile à conduire et d'un entretien peu coûteux.

NOTA. — Les locomobiles, à partir de 6 chevaux, sont à détente variable, de manière à augmenter ou diminuer leurs forces à volonté et sans arrêter la machine. — Les forces de 2, 8, 10, 12 et 15 chevaux diffèrent du dessin ci-dessus par la disposition de la machine seulement, qui est montée sur une seule place, sans que le cylindre fasse partie du réservoir de vapeur.

PRIX

FORCE EN CHEVAUX	AVANT-TRAIN à 4 roues et attelage.	SANS TRAIN mais montée sur 2 pattes de fonte.
2	5.000	2.700
5	5.400	5.000
4	4.200	5.800
6	5.800	5.400
8	7.500	7.000
10	8.500	8.000
12	9.500	9.000
15	12.000	11.400

Exp. Overbur, Rennes. — 300, r. Paris, r. Basse-Montmartre, 25.

Cette publicité a été trouvée dans un dossier déposé en 1864 par le dénommé Berlin, agriculteur dans la commune de Bannost, en vue d'obtenir **l'autorisation préfectorale pour l'exploitation d'une machine à vapeur locomobile** Bréval de 3 chevaux. En effet, la loi impose un contrôle de la machine par un garde-mine, les machines à vapeur étant considérées comme potentiellement dangereuses (risque d'explosion).

Cette machine est destinée à **mettre en mouvement une batteuse mobile**. C'est là l'usage majeur des machines à vapeur dans les communes rurales. Aussi, le dossier déposé par Berlin constitue le dossier type que l'on retrouve dans la série **5MP (établissements dangereux)** pour de telles machines.

Par ailleurs, l'intérêt de ce document est de présenter **la marque la plus vendue dans les années 1860**, en concurrence avec les ateliers Calla (Paris) et Albaret (Liancourt, dans l'Oise). La machine à vapeur Bréval est un véritable succès commercial, surtout dans sa version locomobile.